

Numéro délibération : 2021 - 42

L'an deux mil vingt et un, le vingt octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Madame Patricia PAILLOUX, Maire.

Convocation du 14 octobre 2021

Présents : DI STEFANO Alain, HUTTEAU Jean, DURAND Olivier, CORMIER Cédric, ROUAULT Françoise, GUERIN Christelle, MARTEL Véronique, DENIAU Manuela, FOUCHE Muriel, FORTE Christophe, BRUNEAU Jackie, PERSEILLE Philippe PASQUET Jean-Pierre, BOUREILLE Roland

Secrétaire de séance : Christophe FORTE

Absent excusé : M. Jean HUTTEAU

Objet : Tarifs de location de la salle de l'Atelier

Le Conseil municipal,

Vu ses délibérations n° 2020-04 et 2020-05 en date du 21 février 2020, et 2021-41 en date du 20 octobre 2021 relatives au Règlement et aux tarifs pour la location et l'utilisation de la salle de "L'Atelier" ;

Après en avoir délibéré,

Fixe les tarifs de location de la salle de "L'Atelier", ainsi que le montant des cautions, à compter du 1^{er} novembre 2021 :

Article premier

Tarifs applicables pour l'organisation d'expositions et les manifestations publiques culturelles :

- pour une journée 200 €
- pour deux jours consécutifs 250 €
- pour une période allant du samedi au dimanche de la seconde semaine.....300 €

Montants des deux chèques de caution à fournir : 100 € et 500 €

Article 2

Tarifs applicables pour l'organisation de réunions, séminaires, conférences et séances de formation :

- pour une journée200 €
- pour cinq jours consécutifs 800 €

Montants du chèque de caution à fournir lorsqu'elle est requise : 1 000 €.

Article 3

Dans les cas non-prévus par la présente délibération, le Maire est habilité dans le cadre de ses délégations à fixer le montant de la location en fonction des caractéristiques de l'utilisation et des moyens susceptibles d'être déployés.

Extrait certifié conforme
Le Maire,

Patricia PAILLOUX



Nb de conseillers en exercice : 15

Votants : 14

Pour : 14

Contre : --

Abstention : --

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au Registre des délibérations

